

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Bimbo Day care Inc.	Numéro de permis 910030	Date d'inspection Le 19 avril 2023	
Nom de l'établissement Halte scolaire Bimbo		Numéro de téléphone (506) 548-8069	
Adresse 1300 rue St. Joseph Bathurst NB E2A 3R5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux -Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue -Le ratio est respecté durant la visite -Le matériel offert aux enfants dans l'aire de jeu intérieur est sécuritaire, propre et adapté au niveau du développement -Le matériel et l'équipement proposés dans l'aire de jeu intérieur est facilement accessibles sur des étagères basses et ouvertes, en quantité suffisante, et variées pour tous les enfants présents. -La façon de proposer le matériel a été modifiée et améliorée, tout le matériel est dorénavant accessible. -Les registres de présences des enfants sont maintenus et vérifiés dès l'arrivée des enfants -Une routine de l'après-midi fut développée de façon plus structurée ce qui donne plus d'encadrement au sein de la halte et un meilleur fonctionnement au courant de l'après-midi. -Je conseille d'ajouter du matériel de dessin puisque c'est un grand intérêt pour les enfants et de créer une zone de lecture avec de gros coussins pour offrir aux enfants un endroit où ils peuvent se détendre et lire un livre. Observations : À mon arrivée les enfants rangent leurs vêtements extérieurs et mettent leurs chaussures intérieures. Les présences sont prises pour ensuite passer aux jeux libres, ils sont ensuite allés se laver les mains pour manger la collation.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 avril 2023

Date

original signé par
Jessie Lavoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 avril 2023

Date